

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 22 - 26 mai 2000

QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

Point 4 de l'ordre du
jour

Pour information



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2000/4-B
13 avril 2000
ORIGINAL: ANGLAIS

MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE VISANT À FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT

Rapport d'activité intérimaire

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (http://www.wfp.org/eb_public/EB_Home.html).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Conseiller principal pour les questions de développement, Département des opérations (OD): J. Wickens tel.: 066513-2758

Conseiller pour les questions de développement, Mme P. Nelson tel.: 066513-2336
OD:

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le commis aux documents et aux réunions (tél.: 066513-2645).



LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

AAP	Budget administratif et d'appui aux programmes
ACV	Analyse et cartographie de la vulnérabilité
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
DFID	Département du développement international du Royaume-Uni
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
GTZ	Office allemand de la coopération technique
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
OIT	Organisation internationale du travail
OMS	Organisation mondiale de la santé
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SCF	<i>Save the Children Fund</i>
SSP	Schéma de stratégie de pays
UNDG	Groupe des Nations Unies pour le développement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNIFEM	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme



GENERALITES

Buts et objectifs

1. En janvier 1998, le Programme alimentaire mondial a entamé un vaste examen participatif du rôle de l'aide alimentaire en faveur du développement. A l'issue de cet exercice, qui a duré plus d'un an, le Conseil d'administration a décidé à sa session annuelle de 1999, le 17 mai 1999 plus précisément, d'adopter la politique générale décrite dans le document WFP/EB.A/99/4-A, "Favoriser le développement". Le Conseil a appelé le PAM à axer l'assistance là où l'aide alimentaire est nécessaire pour résoudre les problèmes de consommation, à mettre en oeuvre les principes directeurs en se concentrant sur cinq priorités. Les priorités des programmes de pays et des projets de développement doivent être établies en fonction des circonstances particulières et de la stratégie nationale du pays bénéficiaire, tout en restant compatibles avec la programmation prévue par le bilan commun de pays des Nations Unies et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Les cinq priorités du PAM en matière de développement sont les suivantes:
 - permettre aux jeunes enfants, aux femmes enceintes et allaitantes de satisfaire leurs besoins nutritionnels spéciaux et leurs besoins sanitaires connexes;
 - permettre aux familles pauvres d'investir dans le capital humain grâce à l'éducation et à la formation;
 - permettre aux familles pauvres d'acquérir des actifs et de les conserver;
 - atténuer les effets des catastrophes naturelles dans les régions vulnérables à des crises répétées de cette nature; et
 - permettre aux ménages qui sont tributaires de ressources naturelles dégradées pour leur sécurité alimentaire de trouver des moyens de subsistance plus durables.
2. Le Conseil a aussi appelé à utiliser le **ciblage géographique** pour que les programmes de développement concentrent davantage leurs ressources sur les zones d'insécurité alimentaire à l'intérieur des pays bénéficiaires, et un **ciblage supplémentaire** pour identifier les bénéficiaires visés à l'intérieur de ces zones géographiques, en incorporant des aspects liés au **facteur temps** et en mettant au point des **indicateurs** signalant quand l'aide est nécessaire et quand il est temps de procéder à son retrait progressif. **Les approches participatives et les partenariats** devaient être utilisés, en mettant l'accent sur le **coût-efficacité**, les **résultats**, les **nouvelles approches** et la **rigueur dans la conception**.
3. Aux termes du Plan d'action élaboré par la suite pour mettre en oeuvre les politiques visant à favoriser le développement, le PAM s'est engagé à:
 - *élaborer un plan d'exécution détaillé suivant les décisions prises par le Conseil d'administration en mai 1999;*
 - *appliquer immédiatement les mesures qui sont le plus nécessaires pour renforcer les systèmes;*
 - *faire réaménager par le Conseil d'administration, d'ici à la fin de 2001, plus de 75 pour cent (en valeur) du portefeuille de développement pour assurer que les*



opérations sont conformes aux nouvelles orientations de politique; le Directeur exécutif reverra avec autant d'attention les activités qu'elle modifiera ou qu'elle approuvera dans le cadre des pouvoirs qui lui sont délégués;

- *affecter des ressources humaines et financières appropriées pour mener à bien cette activité; et*
- *situer des repères pour évaluer les résultats obtenus et en rendre compte à la session annuelle de 2000 du Conseil d'administration.*

CADRE ORGANISATIONNEL

4. Pour veiller à l'intégration rapide du Plan d'action dans la programmation du PAM, le Directeur exécutif a nommé, le 19 octobre 1999, une Equipe spéciale interdivisions sur l'aide alimentaire et le développement, dirigée par le Conseiller principal pour les questions de développement du Département des opérations. Une semaine après, le Sous-Directeur exécutif a mis en place une Unité de développement au sein de son bureau, comprenant l'Unité d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV), chargée de renforcer le ciblage des programmes en faveur des activités de développement. L'Unité du développement doit suivre attentivement les opérations de développement et informer le Sous-Directeur exécutif des progrès accomplis dans la mise en oeuvre de la politique visant à favoriser le développement. Le Conseiller principal pour les questions de développement passe en revue tous les schémas de stratégie de pays (SSP), les programmes de pays et les projets de développement avant leur soumission au Sous-Directeur exécutif. Pour faciliter cet exercice, le Sous-Directeur exécutif a délégué la présidence de la plupart des réunions du Comité d'examen des programmes concernant le développement au Conseiller principal, bien que dans certains cas, il les préside lui-même.

STRATEGIE D'EXECUTION

5. L'Equipe spéciale sur l'aide alimentaire et le développement, qui doit se réunir une fois par mois, a tenu sa première réunion le 30 novembre 1999. Sa priorité numéro un était d'élaborer un plan d'exécution détaillé pour le Plan d'action, qui lui servira également de plan de travail pour les deux à trois prochaines années. Le plan d'exécution détaillé, instrument évolutif et souple qui sera régulièrement mis à jour et adapté, figure à l'annexe I. Les méthodes de travail générales et les responsabilités des coordonnateurs ont été établies définitivement pour la plupart des zones, bien que certaines fassent encore l'objet de discussions. Il est entendu que le but ultime de l'Equipe spéciale est de mettre en place, dans tous les pays bénéficiaires de l'aide du PAM, des programmes de pays et des projets de développement conformes aux principes de l'aide alimentaire et du développement, et cela d'ici à 2002. D'ici à la session annuelle de 2000 du Conseil d'administration, l'Equipe spéciale se sera réunie cinq fois.
6. L'examen du portefeuille de développement est un autre aspect important de la politique visant à favoriser le développement. Depuis sa session annuelle de 1999, le Conseil d'administration a accueilli avec satisfaction les trois SSP, deux programmes de pays et deux projets de développement qui lui ont été soumis pour examen et approbation, ainsi que les rapports sur les activités de développement approuvées par le Directeur exécutif.



OUTILS ET DIRECTIVES VISANT A RENFORCER LES SYSTEMES

Examen et systématisation des meilleures pratiques et des enseignements tirés et élaboration de directives et d'outils

7. La qualité de la conception des projets et programmes est essentielle pour garantir que les composantes de la politique visant à favoriser le développement sont intégrées dans les activités du PAM. Le PAM a l'intention d'élaborer plus avant ces directives et outils afin d'aider le personnel à réaménager les activités de développement.

Manuel sur la conception des programmes

8. Le manuel en ligne sur la conception des programmes est en passe d'être achevé et est déjà largement accessible par les bureaux de pays. La section du manuel relative au développement contient des modèles pour les projets, les SSP et les programmes de pays, ainsi que des lignes d'orientation concernant la préparation des documents pertinents, des liens avec le document intitulé "Favoriser le développement", des liens avec les outils techniques et d'autres renseignements visant à faciliter l'identification des programmes et la préparation d'opérations appropriées.
9. Etant donné que ce manuel est sur support électronique, les orientations qu'il donne pourront être mises à jour et resteront pertinentes pour le personnel affecté aux programmes du PAM. L'Unité de développement du Département des opérations, au siège du PAM, sera chargée de tenir à jour le manuel sur la conception des programmes.

Pratiques en matière de ciblage, d'évaluation des besoins et d'analyse de la vulnérabilité

10. On met davantage l'accent sur l'ACV, car elle contribue à évaluer les besoins et à cibler les activités, et constitue notamment un moyen efficace de renforcer le ciblage géographique et le ciblage des bénéficiaires. De ce fait, l'Unité ACV, qui a été placée sous l'égide du Conseiller principal pour les questions de développement, s'attache actuellement à la mise au point et à l'affinement des méthodes, outils et directives, à partir de l'évaluation des meilleures pratiques et des enseignements tirés au cours des cinq dernières années d'opération.
11. Le PAM travaille actuellement à la révision des méthodes et pratiques existantes en matière d'analyse de la vulnérabilité et de ciblage, afin de tenir compte des principes directeurs visant à favoriser le développement, ainsi qu'à la mise au point de directives, d'outils et de produits à leur appui. Il s'agit de décrire en détail les liens essentiels entre l'analyse de la vulnérabilité et a) le ciblage; b) la planification en cas d'urgence; c) l'atténuation des effets des catastrophes; et d) le suivi et l'évaluation. Les directives se concentreront sur l'élaboration de méthodes permettant de recueillir, de traiter et de diffuser des renseignements présentant un intérêt direct pour la conception et la gestion des programmes, y compris les ressources locales nécessaires à l'appui des opérations du PAM.
12. Des projets pilotes visant à renforcer et à adapter les meilleures pratiques en matière d'analyse de la vulnérabilité et de ciblage ont débuté au Népal en novembre 1999, après qu'un socio-économiste de l'Unité ACV et un consultant spécialisé dans l'analyse de la vulnérabilité se sont rendus dans ce pays pour trois semaines. Ils ont travaillé en étroite collaboration avec le fonctionnaire national chargé de l'ACV à la définition d'une nouvelle approche analytique en matière d'analyse de la vulnérabilité et de ciblage et à la rédaction



d'un rapport sur les principaux problèmes liés à la sécurité alimentaire dans le pays. Au titre du suivi, le socio-économiste et le spécialiste de la vulnérabilité se sont de nouveau rendus au Népal en février 2000 afin de former le fonctionnaire national chargé de l'ACV et des équipes d'enquête locales aux stratégies et méthodes de ciblage, et d'aider à l'application des pratiques participatives de ciblage au niveau du district. Les efforts pilotes en matière d'ACV seront bientôt intensifiés, dans le cadre du projet d'amélioration de la qualité de l'ACV subventionné par un don du Canada pour l'évaluation de l'impact, qui couvre la période allant de mars 2000 à février 2001. Le personnel affecté aux programmes et celui de l'Unité ACV du PAM entreprendront une évaluation détaillée des besoins en matière d'information et des données essentielles nécessaires à chaque étape du cycle des programmes du PAM. D'autres "utilisateurs" de l'analyse de la vulnérabilité et des spécialistes ayant une expérience en matière d'évaluation de la sécurité alimentaire seront consultés afin d'identifier les meilleures pratiques en matière d'analyse de la vulnérabilité et de ciblage, ainsi que toutes les lacunes importantes dans l'approche et les outils utilisés par le PAM pour la conception. Une consultation technique globale sur ces questions est prévue à Rome, du 10 au 14 avril 2000.

Approches participatives

13. Les approches participatives seront particulièrement importantes pour les priorités 3, 4 et 5 de la politique visant à favoriser le développement. Le PAM est en train d'élaborer des principes et des bonnes pratiques en matière de participation, en vue de renforcer l'utilisation des approches, méthodes et outils participatifs. Ces activités seront appuyées par la collaboration constante du PAM avec la FAO, le FIDA, le PNUD et le Département du développement international (DFID) du Royaume-Uni en ce qui concerne les approches sur les moyens de subsistance durables. Celles-ci visent à atténuer la pauvreté par le biais de programmes axés sur les populations. La collaboration interinstitutions, qui devrait commencer à la mi-2000, se traduira principalement par des activités de formation et l'établissement de procédures opérationnelles souples.

Appui technique

14. L'Equipe spéciale met actuellement au point une stratégie pour l'appui technique qui comprend la finalisation des directives, outils et modèles de rapport existants et qui fait appel aux liens avec les institutions spécialisées des Nations Unies (FAO, OIT, UNESCO et OMS). Un appui technique sera sollicité pour des questions clés telles que le suivi; ce domaine d'activité bénéficie du soutien de l'Office allemand de la coopération technique (GTZ), du DFID, etc.

Rentabilité

15. La stratégie concernant la rentabilité est encore à l'étude, mais elle devrait comprendre l'élaboration de lignes d'orientation et d'outils spécifiques permettant d'évaluer le rapport coût-efficacité des activités appuyées par l'aide alimentaire, ainsi qu'un document exposant les meilleures pratiques.

Suivi et évaluation

16. Le Bureau de l'évaluation (OEDE) présentera un document à la session annuelle du Conseil d'administration en mai 2000, dans lequel seront exposés les principes et méthodes du PAM en matière de suivi et d'évaluation. Ce document contient des propositions visant à rendre les évaluations pertinentes, notamment la mise en place d'un système de suivi des



recommandations et des enseignements, ainsi que des suggestions visant à incorporer une gestion axée sur les résultats dès la conception des opérations du PAM et lors de leur exécution ultérieure. L'OEDE est également en train d'élaborer des indicateurs de performance clés pour les cinq priorités visant à favoriser le développement, afin d'aider les bureaux de pays à améliorer la qualité des programmes.

17. En outre, l'OEDE passe en revue actuellement les pratiques de suivi existantes. L'équipe chargée de cet examen, qui est financée par le don de l'Allemagne pour l'amélioration de la qualité technique, se rendra dans neuf pays, organisera un atelier sur le suivi à l'intention du personnel du PAM et élaborera des directives en matière de suivi.

Directives à l'appui des programmes

18. L'Equipe spéciale sur l'aide alimentaire et le développement examine actuellement les directives existantes et nécessaires pour aider le personnel à préparer des programmes et projets conformes aux cinq nouvelles priorités du PAM en matière de développement. Tant les directives existantes que celles nouvellement formulées seront utilisées et mises à jour pour aider les bureaux régionaux et les bureaux de pays à concevoir des activités de développement dans le cadre des SSP, des programmes de pays et des projets de développement spécifiques. Les directives existantes sont énumérées ci-dessous.

Santé et nutrition. Projet de manuel du Programme alimentaire mondial sur l'alimentation et la nutrition (Service d'appui technique (ODT), 1999) et directives opérationnelles provisoires pour l'alimentation complémentaire des mères et des enfants (ODT, 1998).

Directives sur l'éducation. Manuel sur l'alimentation scolaire (PAM/UNESCO/OMS, 1999).

Création d'actifs. Projet de guide sur le rôle des vivres dans la création d'actifs (pôle Afrique australe du PAM/OIT, août 1999).

Atténuation des effets des catastrophes. L'atténuation des effets des catastrophes est l'une des cinq priorités du PAM en matière de développement, et constitue un lien important entre les situations d'urgence et le développement. Le Conseil d'administration, à sa première session ordinaire de février 2000, a été saisi d'un document à ce sujet. A cette session, le Conseil a approuvé la stratégie d'ensemble exposée dans le document, et a suggéré de la mettre en oeuvre d'abord dans le cadre d'expériences pilotes. Dans le cadre de cet exercice, le PAM élabore actuellement des directives qui seront mises à l'épreuve dans les pays pilotes. Un petit groupe de travail a été constitué pour identifier les pays pilotes, en veillant à une répartition géographique équilibrée, et pour suivre l'exécution dans ces pays d'une stratégie d'atténuation des effets des catastrophes. Les meilleures pratiques seront identifiées et incorporées dans des directives pour le terrain. Le Groupe de travail rend compte directement au Conseiller principal pour les questions de développement et soumet régulièrement des rapports à l'Equipe spéciale sur l'aide alimentaire et le développement.

Reconstitution des ressources naturelles. Il n'existe pas actuellement de directives à jour du PAM sur la reconstitution des ressources naturelles. L'Equipe spéciale étudie actuellement les moyens d'en élaborer.

Directives sur la problématique hommes-femmes. Ces directives permettent également de résoudre des questions intersectorielles. En 1999, un glossaire du PAM sur les sexospécificités a été élaboré et diffusé dans les langues suivantes: anglais, arabe,



espagnol et français. Un projet de directives sur la problématique hommes-femmes, publié en 1997, est actuellement mis à jour et devrait être publié dans l'année qui vient, tandis qu'une liste de pointage permettant de satisfaire aux Engagements en faveur des femmes, qui sera incluse dans les directives, est déjà disponible sur le site Web du PAM.

19. Pour faciliter l'apprentissage et rendre les renseignements plus accessibles, diverses méthodes de communication sont envisagées, y compris un site Web sur l'aide alimentaire et le développement sur l'Intranet du PAM, et un bulletin sur les questions dans ce domaine.

Intégration de la problématique hommes-femmes

20. L'accent placé sur les besoins des personnes et communautés marginalisées, qui doivent développer leur capital humain tout en obtenant un meilleur accès aux ressources et aux actifs, met en lumière le rôle important des femmes et des filles dans les activités de développement; reconnaît leurs besoins particuliers en matière de santé et de nutrition, en particulier quand elles sont en âge de procréer; et insiste sur l'importance du développement du capital humain, notamment des femmes et des filles. La mise en oeuvre d'une politique visant à favoriser le développement permettra d'assurer que les femmes ont un accès égal aux actifs qui ont été créés et jouent un rôle important dans l'utilisation et la préservation du milieu naturel. Les engagements du PAM visant à améliorer la condition des femmes s'appuient sur la conviction fondamentale que c'est en renforçant les possibilités et les options offertes aux femmes que l'on résoudra les problèmes de la faim et de la pauvreté. Dans le cadre des engagements, le PAM et ses partenaires sont appelés à insister sur le rôle de chef de file des femmes dans la prise de décisions concernant la gestion des vivres et la création d'actifs. Avec la politique visant à favoriser le développement, les femmes devraient, aussi bien que les hommes, avoir la possibilité de participer aux activités communautaires.

FORMATION

21. Pour permettre l'intégration des priorités visant à favoriser le développement, des réunions ont été organisées dans un premier temps pour faire prendre davantage conscience de la politique et de son application aux engagements du PAM en matière de développement. Des ateliers sur l'ACV mettant l'accent sur l'utilisation du ciblage pour promouvoir les objectifs de développement ont déjà été tenus à Nairobi (Kenya), du 8 au 11 juin 1999. Le premier atelier entièrement consacré à l'examen du portefeuille d'activités destinées à favoriser le développement a eu lieu à Colombo (Sri Lanka) du 8 au 10 septembre 1999. Des ateliers ont été tenus désormais dans toutes les régions du PAM, comme il est décrit en détail à l'annexe II et résumé ci-après.

- *Afrique*
 - Nairobi (Kenya)
 - Ouagadougou (Burkina Faso);
 - Johannesburg (Afrique du Sud);
 - Maputo (Mozambique);
 - Kampala (Ouganda)
- *Asie et Europe orientale*
 - Colombo (Sri Lanka);
 - Thimphu (Bhoutan);



- Beijing (République populaire de Chine)
- *Amérique latine et Caraïbes* La Havane (Cuba);
Lima (Pérou)
- *Moyen-Orient et Afrique du Nord* Le Caire (Egypte)

22. A l'occasion de ces ateliers, les portefeuilles de développement existants ont été examinés, des plans de travail ont été mis au point afin d'adapter les activités du PAM à la politique visant à favoriser le développement, et des approches novatrices ont été formulées pour les activités futures. Le personnel de direction et le personnel affecté aux programmes du PAM ont participé à ces ateliers, ainsi que, parfois, des ONG nationales et internationales partenaires et des représentants des gouvernements bénéficiaires. Le Conseiller principal pour les questions de développement a facilité et participé, ou a été représenté, à la plupart de ces ateliers.
23. A l'issue de ces divers ateliers, un questionnaire est actuellement mis au point, qui permettra d'auto-évaluer la conformité des activités avec la politique du PAM visant à favoriser le développement. Un document exposant les "meilleures pratiques" devrait en outre être élaboré, pour contribuer à la formation et à la sensibilisation et faciliter l'application concrète de la politique. Il faudra mettre au point une formation complémentaire pour les différents outils et directives énumérés ci-dessus.
24. La formation aux priorités de développement est également intégrée aux stages de formation du PAM consacrés à des sujets connexes tels que le suivi, la problématique hommes-femmes, etc. En outre, une "Journée en faveur du développement" a été incorporée dans les stages de formation à la gestion qui se tiennent à Rome, au cours de laquelle environ 170 agents, tant des bureaux de pays que du siège, ont examiné les implications de la politique visant à favoriser le développement pour les opérations du PAM. Les principes visant à favoriser le développement sont également examinés et mis en évidence lors des réunions des responsables régionaux pour la problématique hommes-femmes qui se tiennent dans le monde entier en vue de préparer la session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la Conférence de Beijing+5, qui aura lieu à New York en juin 2000.
25. La deuxième étape consistera à la formation dans des domaines de compétences clés. L'Equipe spéciale et la Sous-Division des ressources humaines de l'organisation des carrières et formation (HRCT) mettent au point des modules de formation, tels que la série d'ateliers de formation régionaux prévus à l'intention du personnel technique, qui ont pour but de diffuser les renseignements contenus dans les directives révisées sur l'analyse de la vulnérabilité et le ciblage. Les ateliers comprendront un examen approfondi des méthodes, pratiques et outils révisés, et du rôle de l'aide alimentaire dans l'élaboration de programmes sur la sécurité alimentaire et la vulnérabilité dans le cadre de la politique visant à favoriser le développement. De même, le PAM mettra au point et organisera une série d'ateliers de formation régionaux à l'intention du personnel affecté aux programmes et des autres principaux utilisateurs de l'analyse de la vulnérabilité. Il est également prévu d'élaborer des modules de formation concernant la conception, le suivi et l'évaluation des projets, l'établissement de rapports, les partenariats ainsi que les activités de plaidoyer.



STRATEGIE DE PARTENARIAT

But

26. La stratégie du PAM vise essentiellement à assurer des partenariats appropriés, efficaces et solides. Le PAM a adopté une démarche anticipative pour identifier et renforcer les accords de partenariat avec les gouvernements, le système des Nations Unies, les donateurs et les ONG. Ces partenariats devraient améliorer la capacité d'absorption en vue d'utiliser efficacement l'aide alimentaire destinée au développement, en mettant à disposition des compétences techniques et des produits non alimentaires, conformément à la reconnaissance du fait que les vivres à eux seuls ne suffisent pas à favoriser le développement. Des intrants complémentaires sont donc nécessaires.

Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et autres processus de réforme au sein des Nations Unies

27. Le PAM continuera à participer pleinement aux activités du système des Nations Unies; cela permettra d'harmoniser les cycles de programmes et de débattre des stratégies de politique générale et de la programmation avec l'ensemble des partenaires dans les bureaux de pays, dans le cadre du bilan commun de pays et du Plan-cadre. Le PAM anime des groupes thématiques qui ont directement trait à ses domaines d'activité et de compétence, à savoir: la sécurité alimentaire, l'analyse de la vulnérabilité et l'atténuation des effets des catastrophes. L'élaboration des SSP et des programmes de pays doit être coordonnée avec les bilans communs de pays et le Plan-cadre, selon qu'il convient. Une planification conjointe fondée sur les directives élaborées par le Groupe des Nations Unies pour le développement (UNDG) est également souhaitable. En outre, le PAM a sélectionné des personnes responsables du Plan-cadre, qui suivent actuellement une formation à l'école supérieure des Nations Unies à Turin, en vue d'aider les pays de leur région à entreprendre avec efficacité des bilans communs de pays et des activités conformes au Plan-cadre.

Banque mondiale

28. Le PAM renforcera sa collaboration avec la Banque mondiale, notamment en matière de santé, de nutrition et d'éducation de base, domaines dans lesquels la Banque mondiale a pris des engagements financiers toujours plus importants. Ces dernières années, le PAM et la Banque mondiale ont déjà entrepris conjointement des projets pilotes à Madagascar, au Sénégal et au Viet Nam. Les enseignements tirés de ces expériences sont à l'étude et serviront à d'autres projets de coopération analogues.

ONG

29. Les ONG locales et internationales peuvent être des partenaires d'exécution efficaces sur le terrain. Le PAM mène actuellement un vaste examen de ses relations de travail avec les ONG, ainsi qu'une révision des mémorandums d'accords en vigueur. Une évaluation des partenariats du PAM avec les ONG a été soumise au Conseil lors de sa première session ordinaire de 2000.



EXAMEN DU PORTEFEUILLE: PROJETS DE DEVELOPPEMENT, SCHEMAS DE STRATEGIE DE PAYS, PROGRAMMES DE PAYS

30. Pour appuyer le processus visant à favoriser le développement, le PAM s'est engagé à examiner et à réaménager 75 pour cent de son portefeuille de développement d'ici à la fin 2001. Ce processus sera facilité par un cycle de programme simplifié qui permettra de passer à des SSP et des programmes de pays de deuxième génération. Le Comité d'examen des programmes concernant le développement exerce au siège un contrôle strict de la qualité, afin de veiller à ce que les principes visant à favoriser le développement soient présents dans tous les SSP, programmes de pays et projets de développement qui sont désormais approuvés. Conformément à la politique de décentralisation du PAM, et pour appuyer le Comité d'examen des programmes au siège, des comités d'examen locaux sont établis dans les pays, tout particulièrement afin de garantir que la qualité des activités des programmes de pays est élevée.
31. Dans le cadre de son évaluation des programmes de pays, l'OEDE a l'intention de vérifier s'ils répondent à la politique visant à favoriser le développement. Les fonctionnaires chargés de l'évaluation devraient éventuellement recommander des ajustements qui seront incorporés dans les SSP élaborés par la suite. Les deux documents (évaluation résumée et SSP) devraient être présentés à la même session du Conseil d'administration. L'OEDE a prévu pour le moment 17 évaluations de programmes de pays, dont neuf pour la seule année 2000.
32. Le portefeuille de développement actuel du PAM est composé de 24 programmes de pays comprenant 53 activités de développement et 62 projets de développement dans 34 pays ne faisant pas l'objet d'un programme de pays. Sur ce chiffre, deux programmes de pays, 25 nouvelles activités de développement au titre des programmes de pays et huit projets de développement ont été approuvés depuis l'adoption par le Conseil d'administration, en mai 1999, de la politique visant à favoriser le développement. Trois nouveaux SSP ont également été examinés et approuvés au cours de l'année passée. En termes de valeur, les programmes et projets qui ont fait l'objet du contrôle rigoureux de la qualité exercé sur toutes les nouvelles propositions de développement représentent environ 31 pour cent du portefeuille de développement actuel du PAM.

FINANCEMENT

33. Outre les dépenses de personnel de l'Unité de développement, qui englobe désormais l'Unité ACV, un montant de 836 000 dollars a été prélevé sur le budget administratif et d'appui aux programmes (AAP) pour couvrir les dépenses hors personnel des activités liées à l'aide alimentaire et au développement pour l'exercice 2000–2001. L'Equipe spéciale s'efforce d'obtenir des fonds supplémentaires au titre de l'AAP pour financer le programme de formation. On espère que l'élaboration des outils et des directives pourra être financée grâce à des subventions spéciales, comme les dons du Canada, de l'Allemagne, la subvention pour l'atténuation des effets des catastrophes, ou encore les dons du DFID et de la France.



ANNEXE I















ANNEXE II







PLAN D'EXÉCUTION DÉTAILLÉ CONCERNANT L'AIDE ALIMENTAIRE ET LE DÉVELOPPEMENT

TÂCHE	STRATÉGIE D'EXÉCUTION	RÉSULTATS (y compris les objectifs si possible)	ÉTAT D'AVANCEMENT (objectif)
<u>BUT:</u> ANCRAGE INSTITUTIONNEL DE L'AIDE ALIMENTAIRE ET DU DÉVELOPPEMENT			
1. Etablir une équipe de travail interdivisions (OD, OEDE, SP, RE, HR)	Mémemorandum du Directeur exécutif daté du 19 octobre 1999	Equipe spéciale interdivisions, composée de 14 membres, se réunissant tous les mois	Fait
2. Nommer un Conseiller principal pour les questions de développement chargé de présider l'Equipe spéciale sur l'aide alimentaire et le développement	Avis de nomination, 3 septembre 1999	Nomination d'un Conseiller principal pour les questions de développement	Fait
3. Constituer une Unité du développement au sein de l'ODD, sous la direction du Conseiller principal pour les questions de développement, responsable de sept fonctions spécifiques	Mémemorandums du Sous-Directeur exécutif datés du 26 octobre et du 8 décembre 1999	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'une Unité du développement • Restructuration de l'ODD 	Fait
4. Revoir la structure actuelle du Comité d'examen des programmes	Mémemorandum du Sous-directeur exécutif daté du 8 décembre 1999	<ul style="list-style-type: none"> • Le Conseiller principal pour les questions de développement préside toutes les réunions du Comité d'examen des programmes concernant le développement 	Fait
<u>BUT:</u> METTRE L'ACCENT ET FORMULER DES MODALITÉS PLUS EFFICACE POUR LA CONCEPTION, L'EXÉCUTION ET LE SUIVI DES PROGRAMMES ET DES PROJETS DE PAYS			
1. DÉVELOPPEMENT DE NORMES EN VUE DE RENFORCER LES SYSTÈMES ET MÉTHODES/ OUTILS/DIRECTIVES POUR L'AMÉLIORATION DE LA CONCEPTION, DE L'EXÉCUTION ET DES PROCÉDURES DE SUIVI/ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS DES PROGRAMMES ET PROJETS DE PAYS			
<ul style="list-style-type: none"> • Préparation du manuel sur la conception des programmes et examen du processus de conception des activités 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à jour, réviser et améliorer le manuel sur la conception des programmes afin de fournir un outil utile aux responsables de la conception des programmes dans les bureaux de pays 	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion du manuel en ligne sur l'Internet, et sur CD-ROM 	Fait

PLAN D'EXÉCUTION DÉTAILLÉ CONCERNANT L'AIDE ALIMENTAIRE ET LE DÉVELOPPEMENT

TÂCHE	STRATÉGIE D'EXÉCUTION	RÉSULTATS (y compris les objectifs si possible)	ÉTAT D'AVANCEMENT (objectif)
<ul style="list-style-type: none"> • Identification des lacunes dans le manuel sur la conception des programmes en ce qui concerne les principes directeurs visant à favoriser le développement • Préparation de nouveaux instruments de programmation (directives, méthodes, pratiques, outils) nécessaires pour combler ces lacunes 	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à l'existence de capacités au sein de l'ODD permettant la gestion et la mise à jour constante du manuel • Identification et conception d'instruments/modalités complémentaires (par exemple, trop volumineux, trop longs, trop détaillés pour être présentés dans le manuel) nécessaires pour concevoir les activités et programmes conformément aux objectifs d'aide alimentaire et de développement 	<ul style="list-style-type: none"> • Examen du processus de conception des activités • Produits complémentaires du manuel 	
Examen et révision des méthodes et pratiques en matière d'analyse de la vulnérabilité et de ciblage	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de l'ACV et Projet d'amélioration de la qualité • Consultation technique sur l'ACV (en préparation pour le 10-14 avril) • Analyse de la vulnérabilité au Népal et activités pilotes de ciblage 	<ul style="list-style-type: none"> • Besoins d'information du PAM dans le domaine de l'analyse de la vulnérabilité et du ciblage examinés et clairement définis • Meilleures pratiques en matière d'analyse de la vulnérabilité identifiées et mises au point (avec la FAO et FIVIMS) • Méthodes, pratiques et outils d'analyse de la vulnérabilité revus et mis à l'épreuve • Produits types pour répondre aux besoins d'information du PAM dans le domaine de l'analyse de la vulnérabilité et du ciblage conçus et mis à l'épreuve 	<p>(5/00)</p> <p>(8/00)</p> <p>(2/01)</p> <p>(10/00)</p>
Examen des approches participatives	<ul style="list-style-type: none"> • Par exemple étude de 10 mois pour examiner l'application actuelle des méthodes participatives par le PAM • Examen des meilleures pratiques en matière d'évaluation participative de la pauvreté et de leur applicabilité à l'analyse de la vulnérabilité et au ciblage • Utilisation pilote PAM/FIDA/FAO des techniques participatives pour l'analyse de vulnérabilité et le ciblage au Népal 	<ul style="list-style-type: none"> • Méthodes, pratiques et outils participatifs pour l'analyse de la vulnérabilité et le ciblage conçus et mis à l'épreuve • Document exposant les meilleures pratiques 	(12/00)

PLAN D'EXÉCUTION DÉTAILLÉ CONCERNANT L'AIDE ALIMENTAIRE ET LE DÉVELOPPEMENT

TÂCHE	STRATÉGIE D'EXÉCUTION	RÉSULTATS (y compris les objectifs si possible)	ÉTAT D'AVANCEMENT (objectif)
<p>Plan d'appui technique (y compris directives, outils, modèles de rapports, assistance technique, assistance technique de courte durée, appui technique)</p> <p>(Note: la formation est traitée séparément ci-dessous)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les besoins en matière de soutien technique • Formuler un Plan d'appui technique • Identifier et mobiliser les ressources pour le Plan d'appui technique • Accès au soutien technique pour les domaines clés de l'aide alimentaire et du développement 	<ul style="list-style-type: none"> • Finaliser le manuel sur l'alimentation et la nutrition, mettre à jour les directives opérationnelles pour l'alimentation complémentaire • Finaliser les directives sur le rôle des vivres dans la création d'actifs • Directives sur l'atténuation des effets des catastrophes • Ensemble de méthodes et outils participatifs • Directives sur le suivi et l'évaluation • Base de données sur les "enseignements tirés" en matière de suivi et évaluation • Elaboration de directives sur la rentabilité • Mettre à jour les Directives sur les sexospécificités • Glossaire sur les sexospécificités • Directives sur la gestion des ressources naturelles • Cadre révisé et directives sur les modèles de rapports uniformisés pour l'analyse de la vulnérabilité et le ciblage, "modes d'emploi" pour l'interprétation et l'intégration de l'analyse de la vulnérabilité et le ciblage • Assistance technique à long et court termes (institutions techniques des Nations Unies: OMS, UNESCO, OIT, FAO; consultants extérieurs) • Examen des pratiques du PAM en matière de suivi, en collaboration avec GTZ 	<p>En cours</p> <p>En cours</p> <p>En cours</p> <p>En cours</p> <p>En cours</p> <p>(5/00)</p> <p>A faire</p> <p>En cours</p> <p>Fait</p> <p>A faire</p> <p>(2/12/00)</p> <p>En cours</p> <p>En cours</p>

PLAN D'EXÉCUTION DÉTAILLÉ CONCERNANT L'AIDE ALIMENTAIRE ET LE DÉVELOPPEMENT

TÂCHE	STRATÉGIE D'EXÉCUTION	RÉSULTATS (y compris les objectifs si possible)	ÉTAT D'AVANCEMENT (objectif)
Examen des méthodes et pratiques en matière d'atténuation des effets des catastrophes	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un Comité directeur sur l'atténuation des effets des catastrophes Pays pilotes choisis pour des activités d'atténuation des effets des catastrophes, stratégie d'exécution liée à l'aide alimentaire et au développement, dont il sera rendu compte auprès du Bureau du Conseil d'administration, selon un mécanisme devant être déterminé (par l'intermédiaire des SSP et des programmes de pays) 	<ul style="list-style-type: none"> Préparation de directives sur l'atténuation des effets des catastrophes devant être intégrées dans le manuel sur la conception des programmes, inclusion dans les directives générales relatives à l'analyse et à la cartographie de la vulnérabilité de directives sur l'évaluation de la vulnérabilité et des risques tirées des directives sur l'atténuation des effets des catastrophes Examen des expériences sur l'atténuation des effets des catastrophes dans les divers pays par le biais de documents concernant les SSP et les programmes de pays 	En cours
Intégration des sexospécificités et activités visant à répondre aux besoins stratégiques des femmes	<ul style="list-style-type: none"> Analyse des besoins et de la sécurité alimentaire des ménages en tenant compte des sexospécificités Programmation, suivi et évaluation en tenant compte des sexospécificités Renforcement de l'autonomie des femmes par le biais de la formation et de l'acquisition de compétences, éducation des filles 	<ul style="list-style-type: none"> Par le biais de programmes axés sur les sexospécificités, assurer aux femmes l'accès égal ou la gestion partagée des ressources et des actifs (Objectif: 60 pour cent de l'aide alimentaire en faveur du développement consacrés aux femmes et aux filles lorsqu'il existe un écart important en fonction du sexe, 50 pour cent des ressources d'éducation et 25 pour cent des bénéfices directs tirés des activités vivres-contre-travail) 	En cours
Directives sur la rentabilité		<ul style="list-style-type: none"> Evaluation de la rentabilité Directives sur la rentabilité Document exposant les meilleures pratiques 	A faire
Examen du suivi et de l'évaluation (gestion axée sur les résultats)	<ul style="list-style-type: none"> Examen des pratiques actuelles en matière de suivi et évaluation et directives conformes à la politique d'aide alimentaire et de développement (OEDE) Introduction sur quatre ans de la gestion axée sur les résultats Collecte de données ventilées par sexe 	<ul style="list-style-type: none"> Examen des principes et pratiques en matière de suivi et évaluation Atelier sur le suivi Document de politique générale sur le suivi et l'évaluation Directives sur le suivi et l'évaluation (voir également l'appui technique) Directives sur la gestion axée sur les résultats Indicateurs de performance clés tenant compte des sexospécificités pour les principales activités visant à favoriser le développement 	<p>(2/5/00)</p> <p>(5/00)</p> <p>(8/00)</p> <p>(10/00)</p> <p>A faire (8/00)</p> <p>(3/00)</p>

PLAN D'EXÉCUTION DÉTAILLÉ CONCERNANT L'AIDE ALIMENTAIRE ET LE DÉVELOPPEMENT

TÂCHE	STRATÉGIE D'EXÉCUTION	RÉSULTATS (y compris les objectifs si possible)	ÉTAT D'AVANCEMENT (objectif)
2. DÉVELOPPEMENT DE PROGRAMMES DE FORMATION EN MATIÈRE D'AIDE ALIMENTAIRE ET DE DÉVELOPPEMENT POUR LES MÉTHODES, OUTILS ET DIRECTIVES CI-DESSUS	<ul style="list-style-type: none"> Mener des évaluations des besoins en matière de formation Plan de formation à la conception: deux phases— formation à la sensibilisation aux questions relatives à l'aide alimentaire et au développement et à six domaines de compétence clés 	<ul style="list-style-type: none"> Evaluation des besoins en matière de formation Plan de formation de deux ans Modules de formation et directives sur la formation des formateurs 	En cours
	<ul style="list-style-type: none"> Identifier et mobiliser les ressources nécessaires Elaborer des modules de formation/ former les formateurs Mettre en oeuvre le Plan de formation (préparer et utiliser les modules de formation effectifs dans les six domaines de compétence clés, assurer la formation de tous les directeurs et sous-directeurs de pays et des conseillers de programme (régions et pôles) sur les six domaines de compétence dans les deux prochaines années) 	<ul style="list-style-type: none"> Formation à la sensibilisation: a) au mois de mars 2000, 13 ateliers sur les questions relatives à l'aide alimentaire et au développement à l'intention d'agents de toutes les zones géographiques; b) formation à la gestion avec une composante sur l'aide alimentaire et le développement (au mois de février, 170 fonctionnaires au niveau P-4 et plus ont participé); c) ateliers de formation régionaux destinés aux responsables de la problématique hommes-femmes (Afrique du Sud); d) ateliers sur l'ACV (Sri Lanka, Kenya): voir l'annexe II— Formation aux questions d'aide alimentaire et de développement Modules de formation pour les domaines de compétence clés sur l'analyse de la vulnérabilité, la conception des programmes de pays/activités, le suivi et l'évaluation, l'établissement de rapports/la promotion 	
<u>BUT:</u> ÉTABLIR DES PARTENARIATS EFFICACES AVEC TOUS LES PARTENAIRES POTENTIELS			
1. DÉVELOPPEMENT D'UNE STRATÉGIE DE PARTENARIAT EFFICACE POUR RENFORCER LA COLLABORATION AVEC TOUS LES PARTENAIRES POTENTIELS (GOUVERNEMENTS, DONATEURS, ONG, SYSTÈME DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS DE BRETTON WOODS) EN MATIÈRE D'EXÉCUTION ET DE SUIVI/ÉVALUATION DES INTERVENTIONS BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE DU PAM	<ul style="list-style-type: none"> Assistance technique, formation, matériel/équipement pour renforcer les compétences, et liquidités S'il existe un groupe de travail du Plan-cadre pour l'atténuation des effets des catastrophes, le PAM devrait prendre une part active/assurer la direction des activités d'atténuation des effets des catastrophes 	Veiller au financement adéquat et à la fourniture de tous les produits non alimentaires et intrants nécessaires aux activités de développement bénéficiant de l'aide du PAM	A faire

PLAN D'EXÉCUTION DÉTAILLÉ CONCERNANT L'AIDE ALIMENTAIRE ET LE DÉVELOPPEMENT

TÂCHE	STRATÉGIE D'EXÉCUTION	RÉSULTATS (y compris les objectifs si possible)	ÉTAT D'AVANCEMENT (objectif)
	Elargir la couverture par le processus du Plan-cadre dans le pays bénéficiaire, avec la participation des organisations faisant partie de l'UNDG et des institutions spécialisées des Nations Unies	Bilans communs de pays plus cohérents et bien coordonnés et approche de programmation conjointe pour les interventions de développement au niveau du pays	A faire
	Renforcer la collaboration avec la Banque mondiale et les ONG, dans le cadre de mémorandums d'accord, renforcer les liens avec la FAO, la CICR et le PNUD (institution des Nations Unies ayant un mandat en matière d'atténuation des effets des catastrophes)	Etablir une meilleure division du travail et une couverture de l'appui technique plus efficiente et efficace, et prévoir des intrants non alimentaires dans les programmes de développement	A faire
<p>OBJECTIF:</p> <p>(1) INSTITUER DES PROGRAMMES DE PAYS CONFORMES AUX OBJECTIFS D'AIDE ALIMENTAIRE ET DE DÉVELOPPEMENT AINSI QUE DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DANS TOUS LES PAYS BÉNÉFICIAIRES D'ICI 2002</p> <p>(2) ACCORDER LA PRIORITÉ À LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE EN VUE DE STIMULER LES INVESTISSEMENTS ET DE CRÉER DES ACTIFS DURABLES AU BÉNÉFICE DES MÉNAGES PAUVRES EXPOSÉS À L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE</p> <p>(3) CONCENTRER ET AXER L'AIDE DU PAM SUR CINQ OBJECTIFS ET ACTIVITÉS D'AIDE ALIMENTAIRE ET DE DÉVELOPPEMENT</p>			
<p>1. RÉVISER ET RÉAMÉNAGER ENTIÈREMENT LE PORTEFEUILLE DE DÉVELOPPEMENT DU PAM ET LES PROGRAMMES DE PAYS</p>			
<p>Identification et utilisation des modèles de programmes de pays dans chacune des quatre régions dans le but d'en tirer des enseignements (OSA, OAE, OMN, OLC)</p>	<p>Activité pilote d'analyse de la vulnérabilité et de ciblage menée au Népal par l'Unité ACV (février–décembre 2000)</p>	<p>Ensemble de produits types pour l'ACV achevé pour un pays</p>	<p>En cours</p>
<p>Examen et réaménagement de 75 pour cent des SSP/programmes de pays et projets de développement d'ici la fin 2001</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation de tous les programmes de pays en cours avant l'établissement de nouveaux SSP • Révision des SSP/programmes de pays par le biais du Comité d'examen des programmes • Mise en place d'activités améliorées d'analyse de la vulnérabilité et de ciblage • Contribution du ciblage révisé par l'Unité ACV aux SSP/programmes de pays 	<ul style="list-style-type: none"> • 17 évaluations de programmes de pays • Plus de 17 programmes de pays et plus de 20 SSP révisés • Document sur les questions de sécurité alimentaire dans xx pays • Etablissement de rapports préliminaires sur l'analyse de la vulnérabilité et le ciblage (au niveau national et du district) dans xx pays 	<p>1999—2001</p> <p>1999—2001</p>

PLAN D'EXÉCUTION DÉTAILLÉ CONCERNANT L'AIDE ALIMENTAIRE ET LE DÉVELOPPEMENT

TÂCHE	STRATÉGIE D'EXÉCUTION	RÉSULTATS (y compris les objectifs si possible)	ÉTAT D'AVANCEMENT (objectif)
		<ul style="list-style-type: none"> • Etablissement de profils des groupes vulnérables et classement (au niveau de groupes spécifiques) dans xx pays • Analyse de la vulnérabilité en cours et implications pour l'établissement des rapports sur les programmes dans xx pays • Cartographie des ressources des programmes dans xx pays 	
Révision des SSP, programmes de pays et projets de développement devant être présentés au Conseil	<ul style="list-style-type: none"> • Le Comité d'examen des programmes, sous la présidence du Conseiller principal pour les questions de développement, examinera et approuvera tous les nouveaux SSP, programmes de pays et projets de développement 	Seules les propositions conformes aux initiatives relatives à l'aide alimentaire et au développement sont approuvées	En cours

ACTIVITÉS DE FORMATION LIÉES À L'AIDE ALIMENTAIRE ET AU DÉVELOPPEMENT DEPUIS MAI 1999

DATE	OBJET	LIEU	PARTICIPANTS	RÉSULTATS
AFRIQUE—OSA				
8-11 juin 1999	ACV: Analyse de l'économie alimentaire des ménages	Nairobi (Kenya)	49 fonctionnaires du PAM et du SCF (Royaume-Uni)	Engagement à se servir des évaluations sur l'économie alimentaire des ménages pour promouvoir les objectifs de développement en faveur des victimes de la pauvreté chronique et saisonnière
10-12 oct. 1999	Ateliers VCT/aide alimentaire et développement	Ouagadougou (Burkina Faso)	26 fonctionnaires du PAM au Burkina Faso, au Cap-Vert, au Tchad, au Mali, en Mauritanie, au Niger, au Sénégal, et au siège	Plan de travail pour la mise en oeuvre des principes d'aide alimentaire et de développement dans les pays du Sahel
1-3 nov. 1999	Réunion des directeurs de pays du PAM, pôle Afrique australe	Johannesburg (Afrique du Sud)	Directeurs de pays (Lesotho, Madagascar, Malawi et Zambie) et personnel affecté aux programmes dans les régions	Au Lesotho et au Mozambique, le PAM introduit graduellement des activités communautaires d'atténuation des effets des catastrophes en vue d'obtenir des résultats durables au profit des pauvres; l'accent est mis sur la rentabilité, le suivi et l'établissement de rapports; au Mozambique, une assistance supplémentaire est prévue en faveur de l'éducation des filles; une attention particulière est accordée en matière de non-ingérence envers les économies locales fragilisées
6-13 nov. 1999	Planification et suivi des programmes de pays et de leurs activités, aide alimentaire et développement	Maputo (Mozambique)	18 membres du personnel affecté aux programmes dans le pôle Afrique australe	Familiarisation avec l'application d'une approche participative tenant compte des sexospécificités et axée sur les résultats pour la planification et l'élaboration des programmes, des outils et méthodes; mise au point d'un plan-type de travail avec les participants grâce à la mise en pratique du suivi basé sur les résultats, l'établissement de rapports, et l'adoption de mesures correctives pour leurs projets respectifs.
15-18 février 2000	Intégration de la problématique hommes-femmes, pôle Afrique australe	Johannesburg (Afrique du Sud)	Trois homologues nationaux, neuf fonctionnaires du PAM (pays, région, siège), attaché de liaison UNESCO/PAM, représentant de la FAO, Directeur régional de l'UNIFEM, <i>World Vision</i> —Directeur recruté sur le plan régional pour le Lesotho, administrateur de programme régional du HCR	Définition des résultats escomptés de l'aide alimentaire et du développement compte tenu des engagements du PAM en faveur des femmes, application des Engagements concernant l'aide alimentaire et le développement à des objectifs spécifiques en faveur des femmes

ACTIVITÉS DE FORMATION LIÉES À L'AIDE ALIMENTAIRE ET AU DÉVELOPPEMENT DEPUIS MAI 1999

DATE	OBJET	LIEU	PARTICIPANTS	RÉSULTATS
28 février- 2 mars 2000	Retraite OSA, une session sur l'aide alimentaire et le développement	Kampala (Ouganda)	49 fonctionnaires principaux du PAM	Engagement pris en vue d'examiner les activités de développement en cours, les programmes de pays et les SSP afin de garantir leur compatibilité avec les principes relatifs à l'aide alimentaire et au développement
MOYEN ORIENT ET AFRIQUE DU NORD—OMN				
25-27 janvier 2000	Atelier régional OMN sur la mise en oeuvre des activités d'aide alimentaire et de développement	Le Caire (Egypte)	22 fonctionnaires du PAM dans la région (Egypte, Gaza, Iraq, Jordanie, Maroc, Syrie, Yémen) et au siège	Identification des mesures nécessaires pour veiller au respect de la politique concernant l'aide alimentaire et le développement dans les programmes/projets de développement
ASIE ET EUROPE ORIENTALE—OAE				
6-10 sept. 1999	Atelier ACV	Colombo (Sri Lanka)	20 fonctionnaires du PAM dans la région	L'ACV doit contribuer à l'établissement d'un inventaire des organismes et institutions (y compris les homologues gouvernementaux) et de leur influence dans la planification des interventions
8-10 sept. 1999	Innovier en matière d'aide alimentaire pour le développement: politique visant à favoriser le développement, défis en Asie du Sud-Est	Colombo (Sri Lanka)	16 fonctionnaires du bureau régional du PAM pour l'Asie du Sud, des bureaux de pays au Bangladesh, au Bhoutan, en Inde, au Népal, au Pakistan, à Sri Lanka, et au siège du PAM	Engagement pris en vue de réviser les SSP et programmes de pays pour répondre aux principes de l'aide alimentaire et du développement. Partenariats efficaces, participation communautaire et engagements des gouvernements à l'égard des objectifs de développement requis pour l'aide alimentaire et le développement.
30 octobre— 3 novembre 1999	Retraite du bureau du PAM pour l'Asie et l'Europe orientale — journée consacrée à l'aide alimentaire et au développement	Thimphu (Bhoutan)	30 fonctionnaires du PAM du bureau régional, des bureaux de pays, et du siège	Identification par l'ACV des pauvres qui souffrent de la faim, et partenariats efficaces, participation communautaire à tous les stades du projet, conditions préalables nécessaires à l'exécution des activités d'aide alimentaire et de développement
6-10 mars 2000	Réunion régionale pour l'Asie du Sud-Est	Beijing (Chine)	32 participants de la zone OAE et du siège, huit des bureaux de pays en Asie du Sud-Est et différents auxiliaires	Révision des programmes en vue de leur conformité à la politique de l'aide alimentaire et du développement, activités ACV régionales, gestion axée sur les résultats, programmes de nutrition et appui aux systèmes

ACTIVITÉS DE FORMATION LIÉES À L'AIDE ALIMENTAIRE ET AU DÉVELOPPEMENT DEPUIS MAI 1999

DATE	OBJET	LIEU	PARTICIPANTS	RÉSULTATS
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES—OLC				
29 novembre– 3 décembre 1999	Atelier ACV	La Havane (Cuba)	Fonctionnaires du PAM (Bolivie, Chine, Colombie, Cuba, République dominicaine, Equateur, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Pérou) fonctionnaires au siège à Rome, représentants des gouvernements	L'analyse de l'Unité ACV contribuera à la planification et à la conception de projets de développements répondant aux objectifs d'aide alimentaire et de développement dans cette région exposée aux catastrophes naturelles
6-10 mars 2000	Atelier sur l'aide alimentaire et le développement	Lima (Pérou)	12 directeurs de pays, 18 fonctionnaires du PAM hors siège, et des bureaux de pôle à Lima.	Sensibilisation accrue à la politique d'aide alimentaire et de développement et à ses principes directeurs; meilleure compréhension des moyens de mettre en oeuvre les engagements en vue de favoriser le développement dans la région OLC; identification grossière des systèmes et des ressources requis
ATELIERS DE FORMATION À LA GESTION				
1-8 nov. 1999	Ateliers de formation à la gestion, et "Journée en faveur du développement"	Rome	Environ 170 fonctionnaires du PAM au niveau P-4 et au-dessus	Familiarisation des fonctionnaires principaux avec la politique visant à favoriser le développement et examen des stratégies d'exécution
14-22 nov. 1999		Bamako (Mali)		
2-9 déc. 1999		Rome		
16-23 février 2000		Rome		
29 mars– 5 avril 2000		Rome		